# **CONTRIBUTION À L’ÉVALUATION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DE L’APPEL D’OFFRES « SERVICES D’IMPRESSION RESPECTUEUX DE L’ENVIRONNEMENT ».**

# Critères et démonstration de la capacité technique et professionnelle

Les soumissionnaires doivent démontrer leur degré de capacité technique et professionnelle à exécuter les tâches demandées en fournissant des informations sur les critères décrits ci-dessous. Si plusieurs prestataires de services/sous-traitants sont impliqués dans l’appel d’offres, chacun d’entre eux doit avoir la capacité professionnelle et technique d’exécuter les tâches qui lui sont confiées, et être en mesure de le démontrer.

## Critère de sélection 1 : Expertise et expérience antérieures dans l’exécution des services demandés

Les soumissionnaires doivent fournir les documents suivants :

* Liste des principaux clients et services fournis au cours des trois dernières années indiquant la valeur, la date et le destinataire des services/produits.
* CV (curriculum vitae) du personnel désigné pour effectuer le travail.
* Exemples de travaux réalisés au cours des trois dernières années.
  + Si une partie de ces travaux a été réalisée par des sous-traitants, les soumissionnaires doivent indiquer clairement leur rôle et leur contribution.
  + Les offres émanant de consortiums d’entreprises ou de groupes de prestataires de services doivent préciser le titre, le rôle et l’expérience de chacun des membres du consortium. Dans ce cas, l’un des soumissionnaires doit être désigné comme « fournisseur principal ».

## Critère de sélection 2 : Compétences techniques nécessaires à la prestation des services demandés

Les soumissionnaires doivent fournir les documents suivants :

* Liste des équipements techniques et du matériel disponibles pour répondre aux besoins existants.
* Si la sous-traitance de certains services/produits est envisagée :
  + Description des services à fournir directement par le soumissionnaire et de ceux qui peuvent être sous-traités.
  + Description des mesures visant à assurer le contrôle de la qualité des services/produits fournis par le sous-traitant.
  + Description des sous-traitants déjà sélectionnés par le soumissionnaire qui peuvent être utilisés pour certains types de travaux.

## Critère de sélection 3 : Respect de l’environnement

* Une description de la façon dont le soumissionnaire s’assure que les services d’impression respectueux de l’environnement prennent en compte :
  + l’efficacité énergétique du procédé d’impression
  + la réduction des déchets lors du processus d’impression
  + l'utilisation de papier respectueux de l'environnement
  + émissions dues aux transports liés à la livraison des produits finis

# CRITÈRES

## Qualité de l’offre

Une fois que le soumissionnaire aura démontré sa capacité à exécuter le Contrat sur la base des critères de sélection, l’offre sera évaluée sur la base des critères d’attribution.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **No** | **Critères d’attribution qualitatifs** | | **Pondération**  **(points max.)** |
| **1.** | Clarté et concision de l’offre | La présentation et le contenu de l’appel d’offres doivent être clairs, précis et faciles à comprendre, en évitant les détails et les répétitions inutiles. | 10/100 |
| **2.** | Qualité des échantillons  livrés | i) Qualité et précision de la reproduction  ii) Qualité de l’assemblage  iii) Qualité de l’agrafage/ de la reliure | 30/100 |
| **3.** | Respect de l’environnement | i) Qualité et précision de l’efficacité énergétique du procédé d’impression  ii) Qualité et précision de la réduction des déchets lors du processus d’impression  iii) Qualité et précision d’utilisation du papier respectueux de l’environnement  iv) Qualité et précision des émissions causées par le transport lié à la livraison des produits finis | 30/100 |
| **4.** | Délais et conditions de livraison, Service  à la clientèle | i) Capacité à respecter les délais  ii) Capacité de livraison en fonction de la commande spécifiée  iii) Disponibilité et capacité de fournir un service immédiat (flexibilité et temps de réponse) | 30/100 |
| **Total des points qualitatifs (PQ)** | | | **100** |

Les soumissionnaires détailleront dans l’offre technique tous les points abordés dans les termes de référence, en gardant également à l’esprit les critères d’attribution indiqués ci-dessus, afin d’obtenir autant de points que possible au regard des critères d’attribution de la qualité. La simple répétition des exigences obligatoires énoncées dans les termes de référence, sans entrer dans les détails ou sans donner d’avantage dans l’offre technique, n’aboutira qu’à un score très faible.

## Montant de l’offre

Le formulaire d’Offre financière contient douze (12) cases de prix, que le soumissionnaire doit remplir avec une somme d’argent.

Attention : Si une case de prix est laissée vide par le soumissionnaire, l’offre financière sera considérée comme non valide et sera éliminée de l’évaluation ultérieure.

Aux fins de l’évaluation du prix, un « calcul du prix » sera utilisé, dans lequel les prix proposés dans le FORMULAIRE FINANCIER sont appliqués à la formule de prix indiquée ci-dessous.

PB = As1k + As5k + Ag1k + Ag5k + B2k + B5k + C5 + C1k + Ds5 + Ds1k + Dg5 + Dg1k

PP = (PC / PB) x 100

Où :

PP = Points de prix pondérés

PC = Prix de l’offre la moins chère reçue

PB = Prix de l’offre en cours d’évaluation

## Attribution du contrat

Le contrat sera attribué à l’offre la plus intéressante (meilleur rapport qualité/prix) qui obtient le plus grand nombre de points après l’évaluation finale, sur la base du rapport entre les critères de qualité (70 %) et le prix (30 %). La formule suivante sera utilisée :

**TWP = (QP x 0,7) + (PP x 0,3)**

Où :

QP = Points qualitatifs

PP = Points de prix pondérés

TWP = Score total pondéré des points

Dans le cas où l’adjudicataire n’est pas en mesure de signer le contrat pour une raison quelconque, l’autorité contractante se réserve le droit d’attribuer le marché à d’autres soumissionnaires selon l’ordre de classement établi à l’issue de la procédure d’évaluation.